

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 11 janvier 2016.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de l'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 11 janvier 2016 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;  
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;  
M<sup>me</sup> Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;  
M<sup>me</sup> Lise Blackburn, conseillère au district no 4;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 5.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Est absent :

M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Ordre du jour

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Mot de bienvenue et prière;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et des séances spéciales du 14 décembre 2015;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2015;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Avis de motion Règlement n<sup>o</sup> 2016-422 ayant pour objet de décréter la réalisation des travaux d'infrastructures d'aqueduc et de voirie dans le cadre du développement de villégiature du secteur de la Baie Moreau;
- 8.0 Octroi d'un contrat à Mégaburo Inc. pour la fourniture d'ameublements et d'équipements du Centre des Loisirs Multifonctionnel;
- 9.0 Octroi d'un contrat à Groupe Transit Musique Inc. pour la fourniture d'un système de son, d'une scène amovible et d'équipements audio-visuels du Centre des Loisirs Multifonctionnel;
- 10.0 Salon funéraire – Pose d'un tapis commercial;
- 11.0 Appropriation au Fonds de roulement – Achats d'équipements d'ameublements et de fournitures pour le Centre des loisirs multifonctionnel et du Salon funéraire;
- 12.0 Renouvellement des services professionnels juridiques Gaudreault, Saucier, Simard Avocats;
- 13.0 Octroi d'un mandat d'évaluation à Cévimec- BTF – Centre des loisirs multifonctionnel;

- 14.0 Reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux;
- 15.0 Motion de sympathie à la famille de Mme Lise Blackburn;
- 16.0 Contribution au transport adapté de Lac St-Jean-Est 2016;
- 17.0 Résidence Le Villageois – Gestion administrative;
- 18.0 Subvention Office municipal d’habitation (OMH) – 1<sup>er</sup> versement 2016;
- 19.0 Fondation de l’Hôtel Dieu d’Alma – Contribution financière 2012-2016;
- 20.0 Compensation pour le service d’éclairage des chemins privés en vertu de l’article 10.1 du protocole d’entente;
- 21.0 Autorisation des versements prévus au tableau des cotisations et contributions année 2016;
- 22.0 Octroi de subvention à divers organismes;
- 23.0 Rapport mensuel du Maire;
- 24.0 Affaires nouvelles :
  - 24.01 Changement d’horaire des messes pour la Paroisse de L’Ascension-de-Notre-Seigneur
  - 24.02 Motion de félicitation au conseil d’administration des Électriciens du Nord
  - 24.03 Transport adapté – Chemin privé ouvert au public
- 25.0 Période de questions des citoyens;
- 26.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de  
bienvenue  
et prière

**MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, récite la prière d’usage et, après avoir constaté qu’il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et  
adoption de  
l’ordre du jour

**LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l’ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

**R. 2016-001**

**ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l’ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier, après avoir ajouté les sujets suivant à l’item « Affaires nouvelles » :

24.01 Changement d’horaire des messes pour la Paroisse de L’Ascension-de-Notre-Seigneur

- 24.02 Motion de félicitations au conseil d'administration des  
Électriciens du Nord  
24.03 Transport adapté – Chemin privé ouvert au public

Il est également convenu de laisser ouvert l'item "Affaires nouvelles":

**Adoptée**

Approbation  
des minutes  
de la séance  
ordinaire du 7  
décembre 2015  
et des séances  
spéciales du 14  
décembre 2015

**APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
7 DÉCEMBRE 2015 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 14 DÉCEMBRE 2015**

**R. 2016-002**

**APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
7 DÉCEMBRE 2015 ET DES SÉANCES SPÉCIALES DU 14 DÉCEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et des séances  
spéciales du 14 décembre 2015 soient adoptées telles que rédigées par le  
directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

Approbation  
des comptes  
pour la période  
du 1<sup>er</sup> au 31 dé-  
cembre  
2015

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU  
31 DÉCEMBRE 2015**

**R. 2016-003**

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AU  
31 DÉCEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1<sup>er</sup> au  
31 décembre 2015 au montant de 74 661.96 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1<sup>er</sup> au  
31 décembre 2015 au montant de 442 354.58 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits  
comptes à payer au montant de 74 661.96 \$.

**Adoptée**

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2016-003.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Lecture de la  
correspondance

### **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE.**

1.0 Reçu le 15 décembre 2015 de M. Alexandre Lallemand, agent de développement en sport, Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac St-Jean, une correspondance nous annonçant une aide financière de 2 000 \$ pour la réalisation du projet « Revitalisation du terrain de baseball ».

Rapport des  
comités

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Avis de motion  
Règlement n°  
2016-422 ayant  
pour objet de  
décréter la  
réalisation des  
travaux d'in-  
frastructures  
d'aqueduc et  
de voirie dans  
le cadre du  
développement  
de villégiature  
du secteur de la  
Baie Moreau

### **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 2016-422 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET DE VOIRIE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE DU SECTEUR DE LA BAIE MOREAU**

Monsieur le conseiller Louis Harvey présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le Règlement n° : 2016-422 ayant pour objet de décréter la réalisation des travaux d'infrastructures d'aqueduc et de voirie dans le cadre du développement de villégiature du secteur de la Baie Moreau.

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Monsieur Harvey.

Octroi d'un  
contrat à  
Mégaburo Inc.  
pour la  
fourniture  
d'ameuble-  
ments et  
d'équipements  
du Centre des  
Loisirs  
Multifon-  
ctionnel

### **OCTROI D'UN CONTRAT À MÉGABURO INC. POUR LA FOURNITURE D'AMEUBLEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL**

#### **R. 2016-004**

### **OCTROI D'UN CONTRAT À MÉGABURO INC. POUR LA FOURNITURE D'AMEUBLEMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation donné par le directeur général le 7 décembre 2015 ;

ATTENDU que trois (3) soumissionnaires ont déposé leurs offres conformes aux conditions de l'appel d'offre soient :

<u>Soumissionnaire</u>	<u>Montant (tps et tvq incluses)</u>
Mégaburo	20 707.00 \$
Blackburn et Blackburn	21 973.85 \$
BGM informatique	24 543.14 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur accorde le mandat pour la fourniture d'ameublements et d'équipements à la firme Mégaburo au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-004.

Signé, ce 11 janvier 2016.

\_\_\_\_\_  
Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi d'un contrat à Groupe Transit Musique Inc. pour la fourniture d'un système de son, d'une scène amovible et d'équipements audio-visuels du Centre des Loisirs Multifonctionnel

**OCTROI D'UN CONTRAT À GROUPE TRANSIT MUSIQUE INC. POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE SON, D'UNE SCÈNE AMOVIBLE ET D'ÉQUIPEMENTS AUDIO-VISUELS DU CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL**

**R. 2016-005**

**OCTROI D'UN CONTRAT À GROUPE TRANSIT MUSIQUE INC. POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE SON, D'UNE SCÈNE AMOVIBLE ET D'ÉQUIPEMENTS AUDIO-VISUELS DU CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation donné par le directeur général le 7 décembre 2015 ;

ATTENDU que deux (2) soumissionnaires ont déposé leurs offres conformes aux conditions de l'appel d'offre soient :

<u>Soumissionnaire</u>	<u>Montant (tps et tvq incluses)</u>
Groupe Transit Musique Inc.	9 555.86 \$
N.E.W. Musique	11 091.73 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur accorde le mandat à la firme Groupe Transit Musique Inc. au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-005.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Salon funéraire  
– Pose d'un  
tapis commercial

**SALON FUNÉRAIRE – POSE D'UN TAPIS COMMERCIAL**

**R. 2016-006**

**SALON FUNÉRAIRE – POSE D'UN TAPIS COMMERCIAL**

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation donné par le directeur général le 7 décembre 2015 ;

ATTENDU que deux (2) soumissionnaires ont déposé leurs offres conformes aux conditions de l'appel d'offre soient :

<b><u>Soumissionnaire</u></b>	<b><u>Montant (tps et tvq incluses)</u></b>
Construction Guy Bonneau	11 783.83 \$
Matériaux Alma Inc.	12 055.19 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur accorde le mandat à Construction Guy Bonneau au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-006.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Appropriation  
au Fonds de  
roulement –  
Achats  
d'équipements  
d'ameuble-  
ments et de  
fournitures  
pour le Centre  
des loisirs  
multifonction-  
nel et du Salon  
funéraire

**APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT POUR L'ACHAT  
D'ÉQUIPEMENTS, D'AMEUBLEMENTS ET DE FOURNITURES POUR LE  
CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL**

**R. 2016-007**

**APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT – ACHATS  
D'ÉQUIPEMENTS D'AMEUBLEMENTS ET DE FOURNITURES POUR LE  
CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL ET DU SALON FUNÉRAIRE**

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur a procédé par appel d'offres sur invitation le 7 décembre 2015;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur a octroyé des contrats aux firmes suivantes :

**Soumissionnaire**

Mégaburo	20 782.88 \$
Groupe Transit Musique Inc.	9 555.86 \$
Construction Guy Bonneau	11 753.34 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal finance la somme de 38 463.08 \$ par le Fonds de roulement remboursable sur une période de cinq (5) ans versements égaux de 7 692.62 \$ dont le premier versement est le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Adoptée**

Renouvelle-  
ment des  
services  
professionnels  
juridiques  
Gaudreault,  
Saucier,  
Simard  
Avocats

**RENOUVELLEMENT DES SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES  
GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD AVOCATS**

**R. 2016-008**

**RENOUVELLEMENT DES SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES  
GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD AVOCATS**

ATTENDU que les avocats Gaudreault, Saucier, Simard ont soumis une proposition pour les services juridiques à tarif mensuel de 175 \$;

ATTENDU qu'au besoin, la municipalité doit pouvoir compter sur les services de conseillers juridiques;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'accepter la proposition mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

**Adoptée**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-008.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi d'un mandat d'évaluation à Cévimec- BTF – Centre des loisirs multifonctionnel

### **OCTROI D'UN MANDAT D'ÉVALUATION À CÉVIMEC- BTF – CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL**

**R. 2016-009**

### **OCTROI D'UN MANDAT D'ÉVALUATION À CÉVIMEC- BTF – CENTRE DES LOISIRS MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU que le conseil municipal juge à propos de produire un rapport d'évaluation pour fin d'assurance du Centre des loisirs multifonctionnel;

ATTENDU l'offre de service de Cévimec-BTF ;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal octroi à la firme Cévimec-BTF le contrat d'évaluation du nouveau Centre de loisirs multifonctionnel et du coût de remplacement des appareils et équipements mécaniques-électriques au coût de 1 250 \$ plus les taxes applicables.

**Adoptée**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-009.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier



Reconduction  
de la division  
du territoire de  
la municipalité  
en districts  
électoraux

**RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
EN DISTRICTS ÉLECTORAUX**

**R. 2016-010**

**RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ  
EN DISTRICTS ÉLECTORAUX**

ATTENDU que la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans ;

ATTENDU que la municipalité respecte les articles 9,11 et 12 ou selon le cas 12.01, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.E.Q.C.E.-22) ;

ATTENDU que la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

ATTENDU que la demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.01 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

ATTENDU que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

**Adoptée**

Motion de  
sympathie à  
la famille de  
Mme Lise  
Blackburn

**MOTION DE SYMPATHIE À LA FAMILLE DE MME LISE BLACKBURN**

**R. 2016-011**

**MOTION DE SYMPATHIE À LA FAMILLE DE MME LISE BLACKBURN**

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Monsieur le conseiller Jean Tremblay qu'une Motion de Sympathie et de condoléances soit adressée aux proches de Feu Mme Rolande Simard Blackburn, laquelle est décédée le 25 décembre 2015 à l'âge de 80 ans.

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

**CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTÉ DE LAC-SAINT-JEAN-EST 2016**

**R. 2016-012**

**CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTÉ DE LAC-SAINT-JEAN-EST 2016**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur s'implique au niveau régulier de transport adapté aux personnes handicapées en acceptant les prévisions budgétaires pour l'année 2016 préparées par la Corporation du Transport adapté Lac St-Jean Est et présentées par la Ville d'Alma mandataire, par conséquent, elle consent à participer au financement d'un tel transport pour personnes handicapées selon les modalités suivantes:

1. La Municipalité remettra à titre de contribution financière à la Corporation du Transport adapté Lac St-Jean Est (organisme responsable du transport) au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 un montant de 3 118 \$ à être versé en un versement pour le 1<sup>er</sup> mars 2016.
2. Ce montant, additionné aux contributions financières des autres municipalités participantes et aux revenus provenant des usagers, représentera 25 % des prévisions budgétaires de revenus totaux de 405 687 \$ devant être défrayés pour le service régulier de Transport adapté Lac St-Jean Est aux personnes handicapées, pour l'exercice 2016.
3. De plus, Ville d'Alma, accepte, d'une part que la subvention de 75 % des coûts de transport adapté aux personnes handicapées, prévue à l'Arrêté en conseil no: 2071-79 du onze (11) juillet 1979, soit versée directement par le Ministère des Transports à la Ville d'Alma, porte-parole des municipalités participantes dans ce dossier et, d'autre part, s'engage à veiller à la saine gestion des sommes attribuées à la Corporation du Transport adapté Lac St-Jean Est ainsi qu'à la réalisation du plan de transport adapté aux personnes handicapées approuvé par le Ministère des Transports.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-012.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Résidence  
Le Villageois –  
Gestion  
administrative

**RÉSIDENCE LE VILLAGEOIS – GESTION ADMINISTRATIVE**

**R. 2016-013**

**RÉSIDENCE LE VILLAGEOIS – GESTION ADMINISTRATIVE**

ATTENDU que l'administration de la Résidence Le Villageois est sous la responsabilité du directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, Monsieur Normand Desgagné;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur dispose du système comptable de PG Mégagest pour la rémunération de ses employés(es), évitant ainsi une dépense additionnelle pour la Résidence Le Villageois;

ATTENDU que la rémunération de Monsieur Normand Desgagné, soit 500 \$ par mois sera payé par la Municipalité de L'Ascension de N.-S. et que cette dernière refacturera à la Résidence Le Villageois ledit montant;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que cette entente est renouvelable à chaque année à moins d'avis contraire des deux parties.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-013.

Signé, ce 11 janvier 2016.

\_\_\_\_\_  
Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire trésorier

Subvention  
Office  
municipal  
d'habitation  
(OMH) –  
1<sup>er</sup> versement  
2016

**SUBVENTION OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) –  
1<sup>ER</sup> VERSEMENT 2016**

**R. 2016-014**

**SUBVENTION OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) –  
1<sup>ER</sup> VERSEMENT 2016**

ATTENDU que l'Office d'Habitation de L'Ascension-de-Notre-Seigneur est une corporation constituée par lettre patente émise le 14 novembre 1975;

ATTENDU le contrat d'exploitation et convention sur les subventions pour combler les déficits d'exploitation intervenue entre la Société d'Habitation du Québec et la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur le 24 février 1976;

ATTENDU qu'à la suite du contrat d'exploitation, la municipalité s'est engagée par résolution no.74-90 en date du 22 septembre 1974 à participer jusqu'à concurrence de 10% aux déficits d'exploitation du programme d'habitation réalisé par la Société;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver le premier versement de la subvention de l'Office Municipal d'Habitation au montant de 1 783 \$.

**Adoptée**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-014.

Signé, ce 11 janvier 2016.

\_\_\_\_\_  
Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Fondation de  
l'Hôtel-Dieu  
d'Alma –  
Contribution  
financière  
2012-2016

### **FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA – CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2012-2016**

#### **R. 2016-015**

### **FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA – CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2012-2016**

ATTENDU la demande formulée par la fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma;

ATTENDU que ledit organisme offre de nombreux services à la population de la MRC Lac-Saint-Jean-Est;

ATTENDU que le montant annuel calculé par la MRC pour la municipalité de L'Ascension de N.-S. est basé selon deux critères soient: La Richesse foncière uniformisée et la population;

ATTENDU que la contribution financière de la municipalité sera répartie sur 5 ans, soit un montant annuel de 2 598,28 \$ s'échelonnant pour les années 2012 à 2016;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De consentir audit organisme une somme de 2 598,28 \$ pour l'année 2016.

**Adoptée**

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-015.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Compensation pour le service d'éclairage de chemins privés en vertu de l'article 10.1 du protocole d'entente

### **COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉCLAIRAGE DE CHEMINS PRIVÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 10.1 DU PROTOCOLE D'ENTENTE**

#### **R. 2016-016**

### **COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉCLAIRAGE DE CHEMINS PRIVÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 10.1 DU PROTOCOLE D'ENTENTE**

ATTENDU que la présente entente a pour objet de régir les modalités d'application d'une aide financière fournie par la Municipalité au Regroupement des Associations de propriétaires Riverains ;

ATTENDU que pour se procurer les fonds nécessaires au versement de l'aide financière qui n'est pas payée à même le fonds général, un règlement de tarification, conformément à l'article 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, a été adopté par la Municipalité ;

ATTENDU que cette tarification sera imposée à chaque propriétaire situé en bordure ou ayant accès à sa propriété à partir d'un chemin privé ouvert à la circulation publique ;

ATTENDU que la tarification pourra être différente d'une Association à l'autre ou dépendant que le propriétaire est un résident permanent ou saisonnier ;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les sommes par Association s'établissent comme suit au 31 décembre 2015 :

Lac Garnier	20.00 \$
Lac Élie-Gagnon :	00.00 \$
Petits Lacs Harvey-Renaud :	357.00 \$
Domaine des Bouleaux Blancs :	538.00 \$
Les Riverains du Lac Richard :	578.00 \$
Lac Noir :	180.00 \$
Lac Rose :	75.00 \$

---

1 748.00 \$

**Adoptée**

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-016.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Autorisation  
des versements  
prévus au  
tableau des  
cotisations et  
contributions  
année 2016

### **AUTORISATION DES VERSEMENTS PRÉVUS AU TABLEAU DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS ANNÉE 2016**

#### **R. 2016-017**

### **AUTORISATION DES VERSEMENTS PRÉVUS AU TABLEAU DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS ANNÉE 2016**

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Lise Blackburn d'autoriser le versement des cotisations et contributions suivantes :

Corporation des Officiers municipaux en bâtiment	373.67 \$
Portail Québec municipal	321.93 \$
Association québécoise d'urbanisme	158.67 \$
CRSBP	8 190.25 \$
Réseau culturel du Saguenay Lac-St-Jean	580.91 \$
Association Touristique Régionale	581.03 \$
Club social des pompiers volontaires – Caserne 34	1 500 \$
Socan	113.46 \$
FQM	1 340.47 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées dans la résolution numéro R. 2016-017.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi d'une subvention à divers organismes

## **OCTROI D'UNE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES**

**R. 2016-018**

## **OCTROI D'UNE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES**

ATTENDU que la municipalité a reçu quelques demandes d'aide financière au cours du dernier mois;

ATTENDU que les élus municipaux jugent à propos de donner suite à quelques-unes d'entre-elles;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code Municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De verser les subventions aux organismes suivants:

Société d'Alzheimer	100 \$
Mouvement des Femmes Chrétiennes	400 \$
Solican	100 \$

**Adoptée**

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées dans la résolution numéro R. 2016-018.

Signé, ce 11 janvier 2016.

---

Normand Desgagné,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Rapport mensuel du maire suppléant

## **RAPPORT MENSUEL DU MAIRE**

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires nouvelles

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **24.01 Changement d'horaire des messes pour la Paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur**

**R. 2016-019**

## **CHANGEMENT D'HORAIRE DES MESSES POUR LA PAROISSE DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR**

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal appui la demande du conseil de Fabrique, de l'Équipe d'animation locale et du comité de liturgie concernant le déplacement de la célébration eucharistique du samedi soir, 19h pour le dimanche,

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

**24.02 Motion de félicitation au Conseil d'administration des Électriciens du Nord**

**R. 2016-020**

**MOTION DE FÉLICITATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉLECTRICIENS DU NORD**

ATTENDU la place importante qu'occupe l'Entreprise Les Électriciens du Nord sur le territoire de la municipalité et qu'elle procure de l'emploi à une vingtaine de personnes ;

ATTENDU qu'un incendie majeur est survenu le 29 mars 2015 et qui a lourdement endommagé le bâtiment de l'Entreprise Les Électriciens du Nord ;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal tient à féliciter et démontre son appréciation et son appui au conseil d'administration de l'Entreprise Les Électriciens du Nord pour avoir reconstruit le bâtiment endommagé, poursuivant ainsi son excellence du milieu des Affaires.

**Adoptée**

**24.03 Transport adapté – Chemin privé ouvert au public**

**R. 2016-021**

**TRANSPORT ADAPTE – CHEMIN PRIVE OUVERT AU PUBLIC**

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury que le conseil municipal demande à la Corporation du Transport adapté Lac St-Jean-Est la possibilité de desservir le transport adapté aux personnes handicapées dans les secteurs de villégiature, chemin privé ouvert au public

**Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal**

Période de questions des citoyens

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de la séance ordinaire

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**R. 2016-022**

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,



APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 20h05.

**Adoptée**

---

LOUIS OUELLET, maire

---

NORMAND DESGAGNÉ,  
Directeur général et secrétaire-trésorier